

Note : Réflexion sur les modèles économiques. Contribution à l'argumentaire ROIP

Philippe Dhaussy
phdhaussy@gmail.com
23 fev 2024

1. Besoins et bassins emplois

Parmi les besoins identifiés, exprimés par nos partenaires, nombreux sont les domaines qui touchent à des aspects économiques. Ils peuvent être vus comme des opportunités d'emplois. Les domaines de la production et la commercialisation de produits agricoles, de la fourniture des cantines scolaires, de la gestion administrative des communes, de la mise en réseau de communautés, ne sont quelques exemples où des opportunités d'emplois existent. L'amélioration des filières de production-commercialisation, des processus de gestion pouvant être mise en œuvre peuvent générer ces créations d'activités et donc des emplois rémunérés. La clé de la pérennité de ces filières et de ces processus est basée sur la prise en compte de modèles économiques qui les rendent indépendants de toutes subventions exogènes. Les dispositifs mis en place doivent être pensés autour de créations de richesses, qu'elles soient économiques et/ou sociales.

Les différentes activités menées par nos partenaires génèrent de la richesse mais qui, souvent, est mal valorisée. Les personnes, y prenant part, ne sont pas rémunérés au bon niveau. Les dispositifs de gestion de ses activités ne sont pas pensés dans ce but, la richesse produite est mal répartie ou détournée. Une production agricole mieux organisée au sein d'une filière devrait pourtant être suffisamment rentable pour rémunérer les personnes y travaillant. Un service administratif mieux géré doit pouvoir rendre de meilleurs services pour une communauté et générer de la ressource financière.

Le numérique, dans cette approche, a toute sa place comme outil facilitant la gestion des filières, des processus, des activités. Les filières, les administrations doivent pouvoir se doter de systèmes d'information. Ceux-ci peuvent être conçus par des jeunes informaticien.ne.s, correctement formés, à partir de besoins identifiés par les futurs usagers. La maintenance, l'évolution des systèmes pour de nouveaux besoins nécessitent des professionnels de bon niveau et en très grand nombre, compte tenu des perspectives en termes de numérisation des sociétés.

Le montage d'une proposition ROIP à soumettre auprès de l'AFD, implique d'identifier les communautés que le GREF souhaite accompagner, les dispositifs que celles-ci souhaitent mettre en place, les modèles économiques sur lesquels ces dispositifs reposent, les opportunités d'emplois créés. Les concepts réfléchis dans cette démarche doivent être affichés comme fédérateurs, éléments communs d'une approche d'accompagnement vers l'emploi.

2. Approche pour un accompagnement

Dans le processus d'accompagnement, il y a 2 phases (Figure 1):

- Une première phase supportée par les subventions (exogènes, AFD et autres), pour accompagner l'amélioration ou création et l'installation des dispositifs. Le GREF et d'autres ONG y jouent pleinement leurs rôles et apportent leurs financements, via les bailleurs.
- Une deuxième basée sur la prise en compte d'un modèle économique pour faire vivre les dispositifs sur la durée (sans subventions exogènes) : les ressources financières (endogènes) doivent provenir obligatoirement de la plus-value (richesse) engendrée par les

activités générées. S'il n'y a pas de création de richesse (pas seulement économique, mais aussi sociale), le concept ne peut pas tenir à terme. Il s'écroulera tôt ou tard.

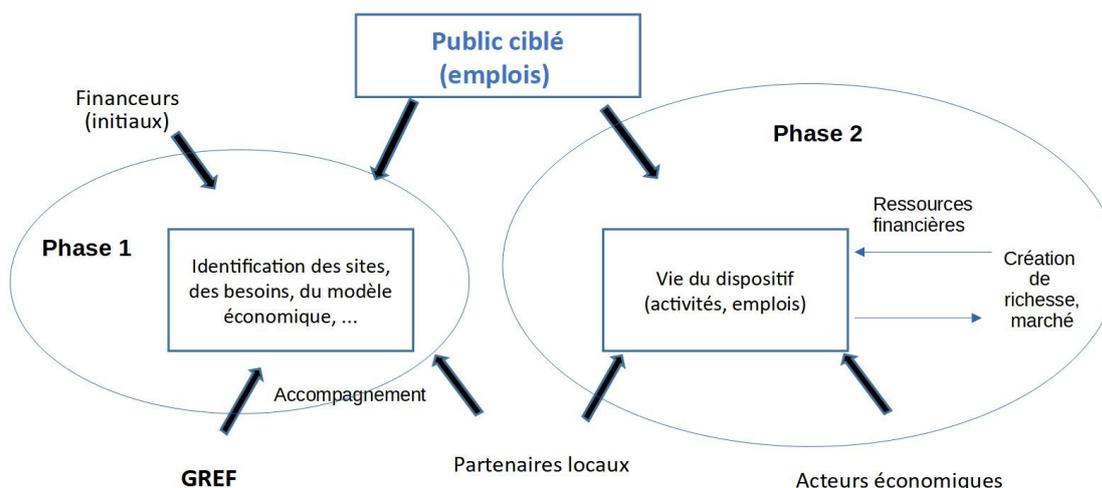


Figure 1 : Programme construit sur deux phases

Phase 1

Elle correspond à l'accompagnement pour la création et l'installation des dispositifs où l'emploi est la préoccupation centrale. Les besoins (cantines, productions et commercialisation de produits, gestion administrative des communes, mise en place de réseaux communautaires, etc.) sont identifiés par une communauté d'utilisateurs. Puis ils font l'objet d'une réalisation et d'une mise en place.

Les dispositifs et les accompagnements peuvent prendre des formes et des modalités diverses selon les sites pilotes. Pour la production et la commercialisation de produits agricoles, cela peut nécessiter la mise en place d'espaces de production (champs agricoles) et de conditionnement (hangars), de filières de distribution et commercialisation (transports), de formation si nécessaire (tiers lieux). La fourniture des cantines scolaires nécessite la mise en place de processus d'approvisionnement, de gestion administrative, de planification. La gestion administrative des communes et la mise en réseau de communautés nécessitent la mise en place de systèmes informatisés.

Dans le cas de ROIP-AFD, les sites pilotes doivent être identifiés (en limitant la contrainte du souhait de non complexité soulevée par l'AFD). Les budgets doivent être précisés dans la contrainte de l'enveloppe budgétaire espérée (entre 700 et 800 K-euros annuels). La recherche de financements complémentaires doit faire l'objet de dossiers à montrer en parallèle. Ces financements exogènes contribuent à accompagner, dans cette première phase, le lancement de ces dispositifs.

Phase 2

Les dispositifs réalisés et mis en place doivent faire l'objet d'un fonctionnement pérenne, de maintenance (le service "après vente") ou d'évolutions (adaptation pour d'autres besoins). Cette phase est très coûteuse (dans le bon sens du terme) en emplois. Elle est basée sur un modèle économique cohérent qui assure la pérennité de l'ensemble. Cette phase doit être pensée en amont. Elle est complexe et peut prendre différentes formes selon les sites pilotes

2 exemples de pérennité parmi tant d'autres

- Exemple 1 : Le GIE Casa Ecologie (Bignona, Sénégal, <https://casa-ecologie.com>) s'est informatisé, à partir de 2021 avec l'aide du GREF, des clubs informatiques et de la startup AWDI-Software pour mieux gérer les approvisionnements de producteurs (fruits, riz), les

transformations de produits et la commercialisation vers divers clients. Résultat : toute la filière s'est enrichie, les volumes de produits et les marges bénéficiaires des acteurs ont augmentés. Les intermédiaires véreux ou trop gourmands ont été, en partie, écartés. Le système d'information mis en place se finance sur cette richesse créée pour la communauté.

- Exemple 2 : Les communes du Cameroun ne perçoivent qu'une partie de leurs impôts car la gestion administrative des citoyens est défectueuse car manuelle (ou soumise à la corruption ou au détournement de fonds). La commune de Bangangté (50 000 habitants environ), par exemple, estime ne percevoir, au mieux, que 75% de ses ressources fiscales. La mise en place et la maintenance d'un système informatique de régulation pourrait être financée par une partie de la ressource manquante.

3. Montage de la proposition ROIP

- Décrire le programme comme l'accompagnement à l'installation des dispositifs (Phase 1,) et sa contribution à la vie des dispositifs (Phase 2)
- Identifier les sites, multi-pays, et les domaines d'accompagnement (production agricoles et accompagnement de femmes, Cantines scolaires, numérique, etc.),
- Identifier les partenaires locaux fiables, le mode de gouvernance (multi-pays et intra-pays) et les types de consortiums de pilotage,
- Décrire pour chaque site et domaine d'accompagnement :
 - les besoins identifiés et exprimés par les partenaires locaux,
 - le type du dispositif adéquat,
 - les partenaires et la gouvernance locaux,
 - les opportunités d'emplois (qualité, quantité),
 - le modèle économique sous-jacent et pérennité,
 - le budget nécessaire pour la phase 1.
- Faire ressortir les concepts fédérateurs, éléments communs de l'approche proposée.
- Les modes d'évaluation du programme.